



Politique d'accessibilité

Diffusion communautaire des Îles Inc. opérant la station de radio des Îles de la Madeleine, CFIM-FM 92,7 le Son de la mer, demeure à l'écoute des personnes vivant avec un handicap.

L'entreprise souhaite améliorer l'accessibilité à ses services et ses installations. Elle désire ainsi prévenir et éliminer les obstacles rencontrés par les personnes ayant un handicap.

L'entreprise invite ses employés et toute personne qui le désire à soumettre des commentaires sur le sujet.

***Handicap** : un handicap est une déficience physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle. Un handicap peut être aussi un trouble d'apprentissage de la communication ou une limitation. Les handicaps peuvent être permanents, temporaires ou se produire de temps en temps.*

***Obstacle** : un obstacle est tout élément qui nuit à la participation pleine et égale dans la société. Par exemple, un obstacle peut être un élément physique, relatif à un bâtiment, à l'information, à la communication ou aux technologies. Des obstacles peuvent aussi être des comportements, des façons d'interagir, des politiques ou des pratiques.*

Loi et règlements

Comme Diffusion communautaire des Île Inc. opère la station de radio CFIM-FM 92,7, elle doit se conformer et respecter les règlements suivants :

- ✓ Loi canadienne sur l'accessibilité
- ✓ Règlement canadien sur l'accessibilité
- ✓ Règlement concernant les exigences en matière de rapports sur l'accessibilité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Soumettre un commentaire

Diffusion communautaire des Îles Inc. reçoit les commentaires sur l'accessibilité :

Par courriel en écrivant à accessibilite@cfim.ca

Par les réseaux sociaux en envoyant un message par Messenger au

<https://www.facebook.com/cfimradio/>

Par téléphone en composant le 418-986-5233, poste 222

Par télécopieur en composant le 418-986-5319

Par la poste en écrivant à

CFIM-FM,
1172, chemin Lavernière, Étang-du-Nord, Qc
G4T 3E6

Tous les commentaires reçus seront lus ou écoutés par la direction générale de Diffusion communautaire des Îles Inc.

Tous les commentaires reçus seront utilisés pour prévenir ou éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Les commentaires anonymes, par téléphone ou par la poste, seront également considérés et traités dans le même processus que les autres commentaires à l'exception qu'aucun accusé de réception ne pourra être émis.

Il est possible que certains commentaires ne suscitent pas une réponse ou un suivi immédiat.

Tous les commentaires aideront Diffusion communautaire des Îles Inc. dans l'élaboration de ses plans et rapports annuels sur l'accessibilité.

Recevoir un document dans un autre format

Sur demande, l'entreprise fournira un document expliquant son processus de rétroaction sur l'accessibilité.

Une personne peut également demander de recevoir une copie du document en format papier, électronique, PDF, imprimé en gros caractères, sur support audio, ou sur un support compatible avec les technologies d'adaptation.

Afin de recevoir un document, une personne devra nous donner son adresse courriel ou postale selon le format de document désiré.

Confidentialité

Diffusion communautaire des Îles Inc. conserve les informations suivantes :

- ✓ Date du commentaire reçu
- ✓ Contenu du commentaire
- ✓ Date de la demande d'envoi du document expliquant le processus de rétroaction sur l'accessibilité
- ✓ Nom et coordonnées de la personne ayant fait le commentaire ou demandé l'envoi d'un document (s'il n'est pas anonyme)

Ces informations seront conservées pendant 7 ans en conformité avec la Loi québécoise de protection des renseignements personnels dans le secteur privé

Cette page est conforme au niveau AA de la norme WCAG 2.1.

Mise à jour : le 29 mai 2023